

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MME GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Table with departure times for Saumur to Nantes, Paris, and Angers. Columns include destination, time, and service type (Omnibus, Express, Direct-Poste).

Table of subscription prices (PRIX DES ABONNEMENTS) for Saumur, Paris, and Tours, listing rates for one, six, and twelve months.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Il faut, ainsi que nous n'avons cessé de le faire pressentir, que les affaires de l'Inde soient bien compromises pour que parmi les membres même de la cour des propriétaires de l'Inde, on en compte un grand nombre qui réclament hautement la restitution du royaume d'Oude à son souverain naturel.

Tout nous dit, en effet, que les troupes anglaises, qui s'étaient préalablement concentrées pour frapper un grand coup à Lucknow et dans le royaume d'Oude, ont été obligées de se développer comme un éventail, pour parcourir, sur une aussi grande étendue de terrain qu'il était possible d'en embrasser sans péril, le pays à travers lequel se sont éparpillées les forces des rebelles.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que le commerce de l'opium est aux trois quarts supprimé par les déprédations des rebelles et par la guerre avec la Chine, dont la solution semble renvoyée aux calendes grecques.

Hoppo a été arrêté et Pihkwei, mis sous surveillance. Le premier tentait de quitter la ville secrètement, et le second, après avoir en secret envoyé son sceau et ses serviteurs à Fatsan, allait les suivre lui-même.

Enfin des corps nombreux de braves se rassemblent dans le voisinage de Canton, et on a appris qu'il se fait dans cette ville des tentatives pour engager les Tartares et les Kecha, ou Tartares naturalisés, qui, ensemble, sont au nombre de 20,000 combattants, à se soulever.

On annonce qu'une frégate russe, en entrant dans les eaux de l'Adriatique, a rallié les bâtiments français et qu'elle est venue se mettre sous le commandement de l'amiral Jurien de la Gravière.

Le Daily-News fait les réflexions suivantes au sujet des dernières nouvelles de l'Inde: L'ennemi est battu partout où il nous tient tête; mais, pendant que nous nous battons d'un côté, d'autres adversaires pullulent d'un autre côté.

des revers ne tarderont pas à nous éprouver. Il ne s'agit pas tant de battre l'ennemi en campagne que de réorganiser notre administration civile et militaire.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 20 juin. — Le Moniteur Prussien d'aujourd'hui contient l'ordre royal qui proroge pour trois mois la déléation du prince de Prusse.

Le prince de Prusse est parti aujourd'hui pour Bade.

Le Temps contient un article très-vif sur la question de la garnison de Rastad; le conflit devient de plus en plus sérieux.

La reine Victoria viendra au mois d'août à Cologne.

La commission chargée de la rectification des frontières du Monténégro se réunira vers le milieu de juillet à Raguse.

Dresde, 30 juin. — Le Journal de Dresde déclare que c'est sans aucun fondement qu'on a prétendu que la France avait fait des démarches pour porter la question des duchés devant la conférence européenne.

Madrid, 30 juin. — Le général Coucha s'est plaint au gouvernement espagnol des insultes des Anglais à l'occasion de la traite des noirs.

Marseille, 1<sup>er</sup> juillet. — Les journaux d'Athènes, du 24 juin, expliquent la destitution de Vély-Pacha, en disant que l'amiral Hassan-Pacha a découvert l'existence de conciliabules dans lesquels Vély-Pacha excitait les Musulmans à la résistance.

La Grèce a placé ses nationaux, qui résident à Candie, sous la protection de l'amiral français.

Les lettres de Constantinople, du 25 juin, annoncent que sir Bulwer était attendu dans cette capitale. Deux princes égyptiens sont arrivés à Constantinople pour remercier le sultan de leur élévation au grade de maréchal.

Le Journal de Constantinople publie une lettre

FEUILLETON

L'ÉTOILE MYSTÉRIEUSE.

NOUVELLE HISTORIQUE.

(Suite.)

— A merveille! donc, vous savez qu'il y a amende. — Je le sais. — Une très-forte amende. — Girl fit un signe affirmatif. — Et j'ajoute, quelques jours de prison. — Trois jours, précisa le cordonnier en homme sûr de son fait, et du ton de quelqu'un que cela ne regarde pas.

— J'en doute, fit d'un ton narquois le maître cordonnier. — Et j'aurai l'honneur de vous signifier la chose. — Quant à cela!... — Eh bien? — Je suis sûr du contraire. — Vous êtes vraiment le plus têtù des cordonniers. — Non, et si j'étais moins révérencieux pour le corps des watchmen qui font ce qu'ils peuvent pour la sûreté de la ville, la patrouille de ce soir pourrait bien se repentir de ce qu'elle fait en ce moment. — Maître, riposta le sergent offensé, je sais ce que peut excuser la mauvaise humeur, mais ne faites point de menaces. — Je ne menace point, je dis vrai. Pour le prouver, laissez-moi faire une question dans le genre de celles que vous m'avez adressées tout-à-l'heure. — Qu'à cela ne tienne, je sais entendre la plaisanterie, continua Parkinson d'un ton radouci; il faut passer quelque chose aux gens, quand ils sont bourgeois de Londres, de la communauté de Saint-Crépin, et surtout quand ils sont comme vous du guet-assis. — Ne riez pas, sergent, le guet-assis tient son bout comme le guet-royal, et nous sommes plus confrères que nous ne le paraissions. Mais il ne s'agit pas de cela, voyons; depuis combien de temps commandez-vous dans le quartier?

— Juste depuis huit jours. — Et auparavant? — J'étais attaché au corps-de-garde de la Juiverie. — Où les réglemens sont rigoureux comme il convient à des maltotiers, trompeurs-jurés des chrétiens, et marchands d'argent au dernier cent. — La loi et les réglemens sont les mêmes pour tout le monde, maître Girl. — Il y a des exceptions. — Point, que je connaisse, en ce qui regarde le couvre-feu; j'ai été watchman dans Fleet-Street, où sont des fourbisseurs, des tailleurs, des contrepointiers, des boufonniers, des chausiers et vingt autres métiers. — Vous croyez cela! — J'en suis sûr. — Vous en êtes sûr; eh bien! avancez donc et lisez, ici, article 8 de ce tableau, ajouta Willams Girl en conduisant le sergent au fond de la salle, pendant qu'un apprenti détachait une chandelle suspendue près d'un globe servant de réflecteur. L'apprenti approcha la lumière d'une grande affiche. — Le doigt de maître Girl se plaça au commencement de l'article 8. — Le sergent lut à haute voix: « Et en entretenant certaine permission déjà faite auxdits cordonniers de pouvoir veiller et ouvrir la nuit pour plus facilement servir et fournir d'ouvrage la seigneurie affluant; pas-

d'Alexandrie dans laquelle il est question d'un emprunt de trois millions de livres sterling, partie pour faire face au déficit, partie pour les travaux publics. La même reconnaît qu'un déficit peu grave, il est vrai, mais qui s'élève à cent millions de francs, affecte le revenu de l'Egypte.

Londres, 1<sup>er</sup> juillet. — Le *Courrier de New-York*, en date du 19 juin, annonce que le sénat des Etats-Unis s'est ajourné le 16, après avoir accepté les résolutions du comité des affaires étrangères, concernant les offenses faites par la marine anglaise.

On croit que les Mormons pourront fortifier Travo-City pour résister au gouvernement américain.

Dans la Sonora l'anarchie est complète.

Le coton était ferme et les blés baissaient au départ du courrier. L'argent était peu demandé, mais les fonds se montraient plus animés. — Havas.

## EXTÉRIEUR.

PORTUGAL. — Un grave incident qui s'est produit à l'une des dernières séances de la chambre des députés de Lisbonne, vient confirmer la nouvelle réclamation donnée de la rupture de toutes les négociations ouvertes entre le gouvernement de don Pedro et le parti de don Miguel. Voici le récit de cet incident, tel qu'il est adressé de Lisbonne aux journaux de Madrid :

« Dans la séance du 21, les députés dont les élections ont été approuvées furent appelés à prêter serment. Lorsqu'arriva le moment où M. Pinto Coello devait remplir cette formalité, ce député crut devoir ajouter qu'il prêtait ce serment conformément à ce qu'il avait expliqué dans la précédente séance, c'est-à-dire qu'il réservait dans sa conscience son adhésion à la cause de don Miguel et du gouvernement absolu. Il s'en est suivi naturellement une rumeur immense. M. Alves Martin est monté à la tribune et a demandé que les députés qui refuseraient de prêter serment sans restriction fussent exclus de la chambre et dépouillés de leur mandat. La majorité a appuyé cette motion, et le président a invité MM. Coello et Palha à sortir. (M. Palha ayant déclaré être d'accord avec son collègue.)

« Alors M. Pinto Coello a déclaré, avec un sang-froid digne d'une meilleure cause, qu'il ne sortirait que par la force. Le président, pour parer à cette situation fâcheuse, s'est couvert et a clos la séance; mais dans la séance qui a eu lieu hier, un député d'un grand talent, M. Mousinho d'Albuquerque, quoique libéral reconnu, a attaqué l'inconvenance du procédé d'expulsion et a demandé que les députés fussent entendus. Il a été nommé une commission pour décider sur cette proposition.

« De leur côté, les députés mignolistes ont écrit au président pour lui demander s'il userait de la force dans le cas où ils se présenteraient à leur poste. Le président n'a rien répondu jusqu'à la décision de la commission nommée *ad hoc*. » (Constitutionnel.)

ESPAGNE. — La *Gazette de Madrid* contient un décret de la Reine portant les nominations suivantes :

Président du conseil avec le portefeuille de la guerre et par intérim les affaires étrangères et les colonies, le maréchal O'Donnell; grâce et justice,

M. Negrete; finances, M. Salaverria; fomento, le marquis de Corbera; intérieur, M. Posada Herrera; marine: le télégraphe ne transmet pas d'une manière lisible le nom du titulaire.

M. Posada Herrera, ministre de l'intérieur, est le seul membre de l'ancien cabinet qui ait conservé son portefeuille. — Havas.

## FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur*, partie non officielle :

S. M. l'Empereur est arrivé hier à Châlons à sept heures et demie, après avoir visité les travaux du camp. Il n'y a pas eu de réception officielle, mais la population a fait à Sa Majesté l'accueil le plus enthousiaste; le soir, la ville entière était illuminée.

Ce matin, vers neuf heures, Sa Majesté est repartie pour Plombières, où elle est arrivée à 5 heures 1/2.

Bien que l'Empereur eût voulu que son passage à Epinal n'eût rien d'officiel, la population s'est portée en foule à la gare et a accueilli Sa Majesté par les plus vives acclamations.

La santé de l'Empereur est excellente.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

« Nous recevons des correspondances de la Nouvelle-Calédonie, à la date du 10 mars. En voici le résumé :

« Un coup de vent a sévi, le 29 janvier, avec une grande violence, à Kanala et à Nakety, où il a tout dévasté. Un navire qui se trouvait mouillé dans ce dernier port a été obligé de couper sa mâture pour ne pas aller à la côte. Il avait à bord le R. P. Rougeyron, supérieur de la mission catholique. Il ramenait avec lui des indigènes de Puebo qui venaient se fixer à la Conception.

« Des Indiens de Kanala, envoyés par le chef, à la sollicitation de M. Pannetrat, résident français, étaient venus annoncer cette nouvelle à Port-de-France.

« Le gouvernement s'était empressé d'expédier le *Styx* à Nakety et à Kanala, d'où il s'est rendu à Balade. Le missionnaire, à l'arrivée du *Styx* à Nakety, était déjà parti pour rallier Port-de-France avec ses Indiens, en suivant la côte dans un bateau par lui frété à Kanala. Le capitaine a pu juger par lui-même des dégâts commis pendant cet ouragan. Il a passé comme une trombe à Kanala et à Nakety. Son effet a été circonscrit dans un très-petit rayon, car, au-delà de Konaoua on n'a ressenti qu'un coup de vent ordinaire de sud-est, comme à Port-de-France. C'est dans une saute de vent du sud-est au nord-est que la dévastation a eu lieu. Aucune case n'est restée debout à Kanala, beaucoup de cocotiers ont été abattus; les fruits des autres sont tous tombés. La pluie torrentielle a fait beaucoup de mal aux cultures. Les Indiens ne se rappellent pas avoir éprouvé jamais un pareil coup de vent.

« M. Pannetrat a eu sa maison abattue et toutes ses provisions détruites. Le chef Ali-ki-Kai s'est très-bien conduit en cette occasion; il lui a fait construire tout de suite un abri pour ses Indiens et lui a fourni des ignames pour sa nourriture. Le gouverneur lui a fait témoigner sa satisfaction. Ce chef est un de ceux qui se sont le plus distingués par leur bienveillance envers les blancs.

« A Balade, Turo, Puebo et Uaka, tout est tranquille; les missionnaires se louent de leurs progrès. Le chef du poste de Balade a, par sa médiation, rétabli la paix entre les tribus voisines du nord-ouest. Cela prouve que notre influence s'étend, malgré le peu de forces que nous avons dans cette partie de la côte pour l'appuyer.

« Le bruit s'était répandu que les tribus non chrétiennes du nord-est devaient se coaliser contre nous; le poste de Balade avait été renforcé de dix hommes dans cette éventualité; mais on a eu bientôt la certitude que ce bruit n'avait aucun fondement.

« A l'île des Pins un assassinat avait été commis; c'était une vengeance du parti vaincu. La Reine a demandé au gouverneur de lui tracer la ligne de conduite à suivre. M. Dubouzet compte se rendre à l'île des Pins et se faire livrer les meurtriers.

« Le commandant Testard venait de faire une expédition dans le voisinage de Port-de-France. Il avait été débarqué le 21 février au port Laguerre, avec une colonne de 60 soldats et de 100 Indiens de la division. Il y avait lieu de sévir contre une partie de la tribu de Numéa, qui s'était séparée du chef et avait violé la convention de la paix, et de chasser de leur retraite les assassins de nos colons, qu'on savait s'être fixés dans ces parages.

« Un village avait été surpris, un chef tué et deux hommes blessés. D'autres villages abandonnés dès l'approche de la colonne expéditionnaire par les Indiens, avaient été détruits ainsi que les cultures, et on avait retrouvé un grand nombre d'objets volés lors du massacre des colons à Bouralé.

« Quelques enfants abandonnés ont été recueillis et confiés à la mission, où ils seront conservés comme otages. Le commandant Testard avait tenu pendant quatre jours la campagne; il se louait beaucoup de la manière dont il avait été secondé par les officiers et soldats de son détachement et par les auxiliaires. Nos soldats sont maintenant habitués à ces marches pénibles. On n'avait pu malheureusement surprendre aucun des assassins de M. Bérard, contre lesquels était dirigée principalement l'expédition, mais le bon effet qu'elle a produit a été de leur prouver que nulle part ils ne peuvent espérer vivre en paix des fruits du pillage et du meurtre. Nos alliés de la tribu de Uitoï se sont parfaitement conduits. Cette tribu, grâce à l'influence du chef, qui est un excellent homme, dont on fait élever le fils à Port-de-France, va marcher dans la voie de la civilisation; le chef a déjà demandé un missionnaire.

« Le 10 mai, le gouverneur partait pour l'île des Pins, où il comptait séjourner quarante-huit heures.

« En somme, la situation était aussi satisfaisante que possible, seulement la colonisation marchait lentement. Le gouverneur avait fait arpenter le terrain autour de Port-de-France, afin d'être en mesure de faire des concessions quand des colons sérieux se présenteraient.

« M. Dubouzet ne comptait faire qu'un court séjour à Taïti. Il devait revenir à la Nouvelle-Calédonie. Il laissait d'ailleurs une station locale assez forte et munie contre toutes les éventualités. Les bâtiments devaient faire des apparitions fréquentes à la côte, et les dispositions des tribus étaient d'ail-

« sant et repassant en la ville de Londres, et les manants, habitants et résidents en icelle: il est permis de rechef... »

« Le sergent avait graduellement baissé de ton en avançant dans sa lecture; à ces mots: « il est permis de rechef? » on n'entendait plus qu'un murmure.

« Maître Girl, de sa voix sonore, acheva tout haut la lecture :

« Il est permis de rechef et d'abondants que lesdits cordonniers veilleront et pourront veiller et ouvrir par nuit, — vous m'entendez, par nuit, — en toute diligence et expédition, sans difficulté, — voyez, c'est imprimé, sans difficulté, — pour fournir et servir d'ouvrage, la seigneurie et le peuple dudit Londres. »

« Et cela est signé Henri VIII, roi d'Angleterre, acheva Maître Girl, en se croisant majestueusement les bras; qu'en pensez-vous? »

« Le sergent atterré n'osait plus se tourner du côté des watchmen, ni regarder les ouvriers dont les rires sournois bourdonnaient à ses oreilles.

« Maître Girl posait avec la majesté d'un membre du Parlement. Il eut cependant pitié de la triste figure du watchman

« — Touchez-là, Baillif, dit-il, en secouant la main de Parkinson. Maître Girl ne peut vous en vouloir d'une ignorance bien excusable après tout. Vous voyez, ajouta-t-il, sans pouvoir se défendre d'une épigramme, qu'un cor-

donnier peut prétendre à être quelque chose. Le disciple de saint Crépin pouvait faire laver la tête au sergent des watchmen; il a sa charte et ses privilèges. Sur ce, adieu, il faut qu'on se dépêche, et ce n'est pas trop du reste de la nuit pour contenter lord Lewis et Milady sa noble épouse.

La patrouille se retirait discrètement et sans souffler mot, en saluant le maître et ses compagnons, quand le piétinement d'un cheval retentit au-dehors. Aussitôt un cavalier de haute-taille poussa la porte que le guet avait laissée entr'ouverte.

C'était un homme de bonne mine, brun, à l'œil vif, et dont les traits accentués non moins qu'une légère balafre à la joue gauche, auraient fait deviner la profession à défaut du costume. Il était coiffé d'un large feutre noir empanaché d'une plume de même couleur; son ample manteau gris laissait entrevoir un pourpoint de drap galonné d'or bruni par l'usage; il avait la main sur la poignée grillée d'une lourde épée de combat. Les hauts de chausses, de même nuance que le justaucorps, entraient dans les tiges de grosses bottes à entonnoir, où sonnaient des éperons d'argent. Une ceinture de soie servait de support à deux de ces pistolets à garnitures de cuivre, qu'on appelait des *demi-haques*.

Ce cavalier avait une bride passée à son bras gauche, et derrière lui se profilait la tête brusquée d'un de ces vigoureux chevaux de bataille un peu lourds, mais of-

frant le relief de ces musculatures étoffées, dont Rubens et Ven-De-Meulen ont si souvent reproduit les types.

Les soldats s'écartèrent en présentant leurs pertuisanes, car ils reconnaissaient, dans le nouveau venu, un officier supérieur.

Maître Girl s'avança le bonnet à la main; il avait distingué un gentilhomme.

« Que se passe-t-il? le guet ici! demanda l'officier d'un air surpris.

Bonhomme au fond, maître Girl ne voulut pas attirer une réprimande au sergent dont le regard se dirigeait d'un air de détresse du côté du cordonnier.

« Rien, mylord, dit-il. Il s'agissait d'un renseignement que souhaitait le guet. Il le possède, il s'en souviendra.

« C'est différent, répondit l'officier. Mais je venais pour autre chose, maître. Pouvez-vous me rendre un service? »

« Mylord doit croire que je suis tout à ses ordres.

« Oh il s'agit de peu de chose, c'est assez pourtant pour me mettre dans l'embarras. Chemin faisant, la sangle de ma selle s'est rompue, et je vais à pied quand il me faut toute la vitesse de mon cheval.

« Pardon, Mylord, ceci n'est pas de mon domaine.

« Comment? coudre des points dans le cuir? »

« C'est du métier des selliers et des éperonniers, quand il s'agit de l'équipage d'un cheval.

leurs favorables; quelques exemples de sévérité devaient avoir raison des sauvages. Les moyens de conciliation employés contribuaient puissamment aussi à les habituer à reconnaître notre autorité.

« Deux nouveaux missionnaires devaient être envoyés aux îles Loyalty. Le *Styx* devait les transporter postérieurement. On sait que ces îles sont considérées comme annexes de la Nouvelle-Calédonie. »

— Un comité spécial de la chambre des communes s'est réuni lundi pour discuter les meilleurs remèdes à apporter à l'état actuel de la Tamise. Aucun plan n'a pu encore être adopté dans cette première séance. Les lamentations des journaux de Londres continuent sur ce sujet inépuisable.

« D'un bout à l'autre de Londres, s'écrit le *Morning-Chronicle*, retentit le tocsin d'alarme à l'occasion des émanations fétides et dangereuses de la Tamise. Doit-on s'étonner si l'on pense que les excréments de 3 millions d'habitants sont lancés dans Tamise, aux taux de 92 millions de gallons par jour, 630 millions de gallons par semaine, 2,520,000,000 de gallons par mois, 30,240,000,000 de gallons par an? Le secret réel de l'infection de la Tamise, le voici: Nous avons construit 300,000 *water-closets*, et réuni dans un seul canal tout ce que renferment 300,000 fosses indépendantes. De rivière pure et salubre qu'elle était avant, la Tamise est devenue un égout artériel. Aujourd'hui, que faut-il faire? Un autre canal, une autre Tamise pour les égouts et rendre à la Tamise sa pureté primitive.

« Un travail gigantesque est devenu indispensable, dût-il demander 500 ans! Nous n'obtiendrons rien si nous n'envoyons pas dans un énorme tube de fer à la mer, les immundices qui nous infectent et qu'il faut faire écouler jusqu'à l'autre côté de l'Océan allemand, ou jusqu'aux rives reculées de la Baltique ou même jusqu'à la Norvège. »

On lit sur le même sujet dans le *Morning-Herald* du 29 :

« Hier, sur la rive septentrionale de la Tamise, entre les ponts de Westminster et Hungerford, des hommes travaillaient, à la marée basse, à couvrir de chaux les rives. On faisait le même travail au-dessus du pont de Westminster; on se propose de faire cette expérience (pour la destruction des miasmes pestilentiels) sur les deux rives par les directions sanitaires locales des diverses paroisses investies des pouvoirs nécessaires dans l'intérêt de la salubrité publique.

« Les voyages d'agrément sur la Tamise ont beaucoup perdu de leur vogue; le nombre des passagers à bord des bateaux à vapeur qui font ce service diminue sensiblement chaque jour, et les gens qui font des spéculations avec la location des petits bateaux à cette époque de l'année ne font aucune affaire. »

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Par décret du 24 juin, les conseils d'arrondissement se réuniront le 19 juillet pour la première partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

Un décret impérial du 26 juin, porte que la session ordinaire des conseils généraux s'ouvrira le 23

— Le cavalier ne put cacher sa mauvaise humeur; il frappa du pied.

— Mais tout peut s'arranger, objecta Girl, sa Grâce veut bien que je lui prête mon concours sans rétribution.

— Nullement, je ne voudrais pas abuser de votre obligeance.

— Impossible, alors, Mylord; les statuts défendent d'entreprendre sur les autres métiers; mais ils ne défendent pas de rendre service.

— Si c'est ainsi, j'accepte, mon brave.

Le cordonnier s'inclina. Il était heureux de concilier ses devoirs avec le plaisir d'obliger un personnage.

— Allons, Vezins, ceci te regarde. Il faut de la vivacité et de l'adresse, s'écria maître Girl.

Un jeune homme, dont la figure mâle et expressive contrastait avec les physionomies blondes et placides de ses camarades, se leva en prenant ses outils. Il avait le regard intelligent, résolu et la taille élancée.

L'officier parut envisager le jeune homme avec surprise.

— C'est bizarre!

Ces mots échappés de la bouche du gentilhomme furent entendus du cordonnier, qui crut devoir officieusement répondre.

— Sa Grâce remarque que Vezins porte un nom étranger.

août et sera close le 6 septembre au plus tard, dans tous les départements de l'Empire, à l'exception de celui de la Seine.

Par arrêté de S. Exc. le ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 4 juin 1858, les Facultés des sciences et des lettres de Rennes, siègeront pour les épreuves du baccalauréat ès-lettres et du baccalauréat ès-sciences, pendant la session d'août 1858, à Rennes, à Angers, à Quimper et à Nantes.

Des registres destinés à l'inscription des candidats seront ouverts tant au chef-lieu académique qu'aux centres situés hors du chef-lieu, du 1<sup>er</sup> au 15 juillet pour le baccalauréat ès sciences, du 15 au 25 juillet pour le baccalauréat ès-lettres.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

#### AVIS.

ASSEMBLÉE DE SAINT-DOUCELIN, A ALLONNES.

Cette assemblée aura lieu, le dimanche 11 juillet 1858, et la foire le lendemain 12.

Le soir de la foire, à la chute du jour, un feu d'artifice sera tiré sur le Champ-de-Foire.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, le 2 juillet. — Les nouvelles suivantes sont extraites textuellement du *Bombay-Times*:

L'événement de la quinzaine est la reprise de Calpi, mais l'émeute intercepte les communications entre Calpi et Ihansi.

Avant d'évacuer la place, les assiégés ont attaqué vigoureusement les Anglais, mais le général Rose les repoussa à la baïonnette et, en les poursuivant, s'empara de leurs canons et de leur fonderie.

Le *Bombay-Times* ajoute que les Anglais, dans l'Oude et dans le Rohilkund, sont engagés dans une affaire accablante, remplie de marches incessantes, et qui rend inexplicables les défaites de l'ennemi.

Jugdespore, après avoir été pris et repris par les Anglais, est encore une fois cerné par l'armée indienne. Le général Lugard s'était mis en marche pour secourir la garnison de cette place, au sujet de laquelle les nouvelles manquaient depuis une quinzaine de jours. Le général Grand était revenu pour défendre Lucknow. Le major Waterfield, surpris en route, avait été tué; le major Nauson, surpris également, avait péri ainsi que toute son escorte. — Havas.

La faveur publique peut s'égarer quelquefois sur certains objets qui ont plutôt un caractère de fantaisie que d'utilité; elle se trompe rarement quand il s'agit d'un produit qui, touchant à l'hygiène alimentaire, intéresse le maintien ou le rétablissement de la santé. Aussi, à voir la préférence que toutes les familles accordent à un produit de cette nature, au *Chocolat Menier*, il est évident qu'elle est due aux qualités supérieures de ce chocolat.

Convaincue que toute industrie qui reste stationnaire menace de déchoir, la maison *Menier* s'est attachée, depuis 1828, à appliquer à sa fabrication

— En effet, ce nom français... répliqua l'officier, qui parut satisfait de la prévenance de Girl.

— Vezins est hollandais ou quelque chose approchant.

L'étonnement du gentleman parut redoubler.

— Comment cela?

— Rien de plus simple. Sa famille a quitté la France et s'est établie en Hollande.

— Il y a bien des choses à dire là-dessus. Aussi je me considère comme Français, hasarda l'ouvrier.

— Vous voyez, Mylord, c'est son idée fixe. Après tout je comprends. Il vaut mieux être né dans ce beau pays que dans les borbiers du Pays-Bas.

— Quoi qu'il en soit, continua Williams, Vezins est le seul ouvrier d'outre-mer employé dans la communauté.

— Vraiment! répondit obligeamment le gentilhomme.

— Sans doute, reprit Girl, ravi d'avoir l'oreille d'un pareil auditeur. Cela fait des jaloux, car Vezins n'a pas son pareil pour la coupe et la bonne façon de l'assemblage.

— Maître! objecta en rougissant l'ouvrier, vous exagérez le peu d'adresse que je possède.

— Du tout, et il faut qu'on sache ce qui est... Mais pardon, Mylord, ajouta le cordonnier, il vous importe peu de savoir cela.

— Et pourquoi j'aime cette vieille loyauté entretenue par l'esprit de corps et de hiérarchie; est-ce qu'un chef

d'importantes améliorations. Les efforts et les sacrifices que cette maison s'est imposés ont trouvé une récompense légitime dans la réputation qu'elle s'est acquise, et une vente annuelle de plus d'un million de kilogrammes de *Chocolat Menier*, fourni par l'usine modèle de Noisiel-sur-Marne, témoigne du rang important que ces fabricants occupent dans leur industrie. (337)

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 24 au 30 juin.

Ce qui nous frappe, dans l'appréciation du mouvement financier depuis quelque temps, c'est la ténacité des acheteurs, leur opiniâtreté et leur constance. Ils sont revenus plusieurs fois à la charge, sur la rente, avec une vigueur et une persévérance d'efforts remarquables qui contrastaient avec leur passivité et leur placidité ordinaires. On a cru reconnaître dans cette énergie insolite de la demande, l'effet de l'intervention concertée de quelques grands spéculateurs ligués pour relever le marché de sa déchéance et de sa faiblesse continuelles. Nous croyons qu'il faut y voir aussi, l'intervention très-active de petits capitaux qui, moins ardents à l'attaque, parce qu'ils comptent sur la réalisation immédiate, sont moins prompts aussi à abandonner leurs positions.

Le mouvement de hausse n'est en définitive ni complètement victorieux, ni complètement avorté. Pendant les derniers jours qui ont précédé la liquidation, les vendeurs de primes se sont livrés à une incroyable dépense d'efforts pour dégager leurs positions et refouler la rente au-dessous de 68 fr. Mais ils avaient affaire à de courageux lutteurs, et le cours de 68 fr., disputé jusqu'au dernier moment, a fini par rester acquis au 3 0/0; la réponse des primes s'est faite à 68 fr. Beaucoup de primes, presque toutes, ont été abandonnées, et, contre l'attente générale, cet événement n'a point affaibli le marché. Le 3 0/0 en a au contraire éprouvé un allègement notable, et a repris à 68 1/2 au comptant.

Le marché des chemins de fer a été bien tenu depuis huit jours, et la levée d'un grand nombre de primes sur ces actions n'a fait que les raffermir. L'Orléans et le Lyon, ces deux valeurs importantes sur lesquelles il existait un fort découvert, ont monté, le premier à 1275, le second à 767 fr.

L'Est se tient assez bien de 635 à 640, le Midi de 517 francs à 518 75, l'Ouest de 585 à 587 fr., les chemins autrichiens de 665 75 à 665, le Dauphiné à 520. Les actions de Béziers se sont raffermies à 150 fr. Ce chemin commence à se relever dans l'opinion des capitalistes. Son dernier emprunt trouve à se classer, ce qui n'est pas surprenant si l'on considère les avantages qu'offre ce placement. Les obligations de Béziers sont en effet amortissables plus tôt que tout autre titre de ce genre; elles sont cotées 100 à 102 fr. et sont remboursables à 250 fr. en 69 ans, et représentent au cours actuel un revenu de 7 1/2 0/0.

La souscription aux obligations de la cité d'Orléans sera close le 3 courant. On sait qu'elles sont émises à 500 fr. remboursables à 4,000 fr., qu'elles sont garanties par première hypothèque, privilège de vendeur, privilège de constructeur, droit d'antichrèse, et qu'elles rapportent 6 0/0 d'intérêt. A DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

#### BOURSE DU 1<sup>er</sup> JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 68 00.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 94 25.

#### BOURSE DU 2 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 68 05

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 94 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ne doit pas à l'occasion justice et éloge au soldat?

— Et s'il plaît à Dieu de disposer, selon ce que je propose, Vezins ne travaillera plus chez personne.

— Vous voulez confisquer son talent pour vous seul? Le gros cordonnier se mit à rire malicieusement.

— Peut-être, Milord, peut-être.

— Et comment cela, maître? répondit complaisamment le gentilhomme, sans que ses yeux quittassent le jeune compagnon. Evidemment, il se prêtait au dialogue pour se donner le temps d'examiner.

— Sa Grâce ne peut exiger que j'évante un secret qui est celui des deux personnes, répondit joyeusement maître Girl.

Le capitaine semblait réfléchir. Le respectueux silence qui régna dans l'atelier après l'objection du maître tira l'inconnu de sa rêverie.

— Ce serait un magnifique cavalier!... mais entre ce cordonnier, et... où diable ai-je la tête, avec ces idées saugrenues!

Et en voyant que tout le monde attendait les yeux fixés sur lui.

— Allons, mon ami, dépêchons, car il faudra que je regagne le temps perdu; mes instants sont comptés.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE L'AMIALE, LA BELLE PROPRIÉTÉ DE LAUNAY,

Située commune de CHENHUTTE-LES-TUFFEAUX, et par extension communes de Trèves-Cunault, Verrye et Saint-Hilaire-Saint-Florent.

D'une contenance totale 146 hectares 65 ares 89 centiares.

S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, pour tous renseignements. (338)

Etudes de M<sup>e</sup> DUPONT, notaire à Thouarce, et M<sup>e</sup> MESTAYER, notaire à Angers.

### A VENDRE DE GRÉ A GRÉ, A partir du 27 juin 1858, Par lots ou corps de ferme, LA PROPRIÉTÉ DE MILLÉ,

Située communes de Chavagnes et de Martigné-Briant, consistant en :

1<sup>o</sup> Une belle maison d'habitation, situé à Millé, près la route départementale de Brissac à Vihiers, à proximité de la fontaine d'eaux minérales de Jouannette; très-convenable à un propriétaire et encore à une personne qui désirerait former un établissement pour les étrangers qui viennent aux eaux. Cette maison comprend une cour renfermée par les servitudes; elle est distribuée: au rez-de-chaussée, d'une cuisine; office, salle à manger, salon de compagnie; six chambres au premier étage avec cabinets; greniers et mansardes; — vastes servitudes consistant dans les écuries, granges, étables, grenier à fourrages et à grains, remises; chambres de domestiques; celliers, cave, pressoirs et communs. Jardin potager, jardin anglais, un beau clos de vigne traversé par une avenue conduisant à la grande route; une pièce d'eau contenant 25 ares, bois-taillis, jardins, vergers, terre, prairies plantées de peupliers et de platanes, le tout de produit et d'agrément contenant 8 hectares 32 ares.

2<sup>o</sup> Cinq closeries, prairies et bois.

3<sup>o</sup> Vignoble d'excellente qualité.

Le tout contenant en totalité 70 hectares.

On divisera au gré des acquéreurs.

S'adresser, pour visiter les lieux et traiter à l'amiable, à M. GUICHET, expert à Chavagnes, à M<sup>e</sup> DUPONT, notaire à Thouarce, et à M<sup>e</sup> MESTAYER, notaire à Angers, chargés de tous pouvoirs. (339)

**A VENDRE**  
Jolie JUMENT à deux fins.  
S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER PRÉSENTEMENT, L'HOTEL DE LA PROMENADE,

Très-bien achalandé,  
Et ayant de vastes servitudes.  
S'adresser à M. BOUSSIN, qui l'occupe. (340)

### A VENDRE En totalité ou par parties, UNE MAISON,

Située à Saumur, rue d'Orléans,  
Composée de trois boutiques sur la rue, cour, magasins et écuries derrière, donnant sur la rue Dallier.

S'adresser à M<sup>e</sup> JOURDRAN, propriétaire aux Ponts-de-Cé, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (332)

### A VENDRE UNE MAISON

A Saumur, rue de la Basse-Ile,  
Près l'ancienne gare,

Occupée par le sieur Thiffoine, épicer, composée de deux boutiques et plusieurs chambres, avec cour et jardin.

S'adresser à M. LYONNET, à Doué, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Les DOMAINES de l'île de BOU-MOIS et de l'île de la MADELEINE, situés commune de Saint-Martin-de-la-Place.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (309)

### A VENDRE En totalité ou par parties,

4<sup>o</sup> UNE FERME,  
Située BOURG et commune d'Allonnes,

D'une contenance cadastrale de 12 hectares 24 ares 03 centiares.

2<sup>o</sup> Diverses pièces de terre labourables et prés éparses,

Situées dites commune d'Allonnes, section de Russé, d'une contenance cadastrale de 6 hectares 41 ares 76 centiares.

S'adresser pour voir la ferme du bourg d'Allonnes au sieur Busson et pour les pièces éparses au sieur Jean-Mathurin HOUBOYER, fermiers, et pour traiter à M. GIRARD, propriétaire à Saumur. (292)

### A VENDRE Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Avec cour, écurie et jardin,  
Sise rue de l'Île-Neuve.

S'adresser à M. GRANRY, rue Royale.

On demande, pour une maison de campagne, un DOMESTIQUE pouvant entrer de suite au service; on désire qu'il connaisse le jardinage, et qu'il ait l'habitude des chevaux.  
S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE 1<sup>o</sup> Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2<sup>o</sup> Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.  
S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

### A VENDRE EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES, La Jolie Propriété

DE LA BIENBOIRE,  
Sise commune de Souzay, près Saumur.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

### A LOUER Pour la Toussaint prochaine,

UNE MAISON, composée de deux chambres, cave, grenier, écurie et jardin, situés à l'entrée du bourg de St-Hilaire-St-Florent.

S'adresser à PIERRE SANZAY, forgeron audit lieu. (336)

M. SIMON, huissier, demande un CLERC. (282)

### A VENDRE Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 3. S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire.

### A LOUER Pour Noël prochain 1858, ou pour la Saint-Jean-Baptiste 1859,

UNE GRANDE MAISON,  
Située à Saumur, rue Royale, n<sup>o</sup> 29, servant depuis 25 ans au commerce d'épicerie, gros et demi-gros, occupée présentement par M. A. Sevin.

Le n<sup>o</sup> 25, même maison, composé d'un vaste magasin, ouvrant sur la rue Royale, salon derrière, cour, caves, écurie, premier et deuxième étage, grenier au-dessus.

S'adresser à M. A. PIERRE, rue Royale. (83)

### PIERRE DIVINE DE SAMPSON

GUÉRIT TOUJOURS, souvent dans les 24 heures, écoulements récents ou chroniques. — Le flacon: 4 francs. — Dépôt à Saumur, pharmacie Guichard.

BON PRÉSERVATIF. (341)

### 3 F. PHILOPODE. 3 F.

Cette composition nouvelle, inventée par ELIE MATHIEU, chimiste breveté, guérit les **CORS AUX PIEDS** en une minute, sans douleur et sans danger. — Il suffit d'envoyer pour 3 f. de timbres-poste ou un mandat à M. ELIE MATHIEU, chimiste à Lons-le-Saulnier (Jura), pour recevoir le PHILOPODE franco par le retour du courrier. (341)

## LE MONDE ILLUSTRÉ

### JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Fondé en avril 1857, le MONDE ILLUSTRÉ vient d'entrer dans sa deuxième année. Cette courte période de douze mois lui a suffi pour atteindre à un tirage considérable. Jamais succès n'a été aussi rapide: il a dépassé toutes les prévisions.

L'année dernière, le MONDE ILLUSTRÉ a publié la reproduction du beau tableau de M. Yvon: la PRISE DE MALAKOFF. Cette gravure, imprimée sur une feuille de 5523 centimètres carrés, et offerte en prime aux abonnés du journal, a été tirée à 120,000 exemplaires; cette année, le MONDE ILLUSTRÉ offre à ses abonnés une immense gravure représentant :

### LES BOULEVARDS DE PARIS.

Ce sujet d'éternelle actualité, dû au crayon de M. E. MORIN, a été exécuté d'après des vues photographiques: les personnages qu'il représente sont choisis parmi les célébrités parisiennes. Cette nouvelle prime, dont la gravure et le tirage ne laissent rien à désirer, sera imprimée sur papier vélin; elle aura une plus grande étendue que celle de la PRISE DE MALAKOFF. Nos abonnés recevront cette prime avec le numéro de samedi prochain 5 juin.

Le MONDE ILLUSTRÉ se compose de 16 grandes pages in-folio, dont 8 pages consacrées aux dessins d'actualités entièrement inédits.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

18 fr. pour un an. — 9 fr. pour six mois. — 5 fr. pour trois mois.

BUREAU D'ABONNEMENT:

15, BOULEVARD DES ITALIENS, A LA LIBRAIRIE NOUVELLE.

Le Monde illustré se vend au numéro chez tous les libraires de notre ville chargés de recevoir également les abonnements.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

UN AN.  
Huit francs.  
Religion. — Famille.

LE MOINS CHER, sans contredit, de tous les journaux politiques illustrés, C'EST L'AMI DU PEUPLE.

L'AMI DU PEUPLE compte 10 ANNÉES d'existence; son succès grandit tous les jours, et il a réalisé, depuis le cinq mars 1858, d'importantes améliorations.

Il ne donne pas moins de VINGT-HUIT colonnes de texte, toutes les semaines, et chaque numéro contient DES GRAVURES, accompagnées de notices. L'administration de l'Ami du Peuple ne négligera rien pour arriver à multiplier le nombre des gravures dans le journal, et les portraits de tous les contemporains célèbres passeront successivement sous les yeux du lecteur.

La rédaction de l'Ami du Peuple embrasse toutes

## L'AMI DU PEUPLE

### JOURNAL DU DIMANCHE.

les questions intéressantes du moment. Il publie chaque semaine: 1<sup>o</sup> une Revue générale de la semaine; 2<sup>o</sup> les Actes officiels, extraits du Moniteur universel; 3<sup>o</sup> une Chronique générale, comprenant les faits, les bruits, les anecdotes, en un mot tous les détails curieux et piquants de la politique quotidienne; 4<sup>o</sup> une Chronique départementale; 5<sup>o</sup> des Variétés d'un haut intérêt; 6<sup>o</sup> un Feuilleton choisi avec soin, et où la religion et la morale sont toujours respectées; 7<sup>o</sup> un Bulletin commercial qui tient le lecteur au courant des prix du grain, des bestiaux, du vin, des huiles, etc., etc. L'Ami du Peuple publie en outre des articles sur l'agriculture et beaucoup d'autres sujets qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Les abonnés de l'Ami du Peuple reçoivent toutes

SIX MOIS,  
Quatre francs.  
Travail. — Propriété.

les semaines leur numéro le dimanche matin au plus tard.

Avec l'Ami du Peuple le lecteur qui n'a de loisirs que le dimanche est aussi bien au courant des faits et des événements du jour que s'il lisait tous les journaux.

Répétons enfin, en terminant, qu'il N'EXISTE PAS en France UNE SEULE FEUILLE politique hebdomadaire et donnant de plus des gravures chaque semaine, à AUSSI BON MARCHÉ que l'Ami du Peuple.

Pour s'abonner il suffit d'envoyer un bon de poste de huit francs pour un an, ou de quatre francs pour six mois, à l'adresse de M. le directeur de l'Ami du Peuple, rue Saint-Laud, 9, à Angers (Maine-et-Loire).